

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES DE DISTRIBUTION PUBLIQUE

Maintien des compétences sur réseaux aériens HTA et BT hors tension

- Objectif :** Être capable d'exécuter en toute sécurité des travaux et des dépannages hors tension sur les réseaux aériens HTA et BT en respectant la réglementation et les règles techniques et mécaniques.
- Public concerné :** Monteurs électriciens, chefs d'équipes d'entreprises opérant sur des lignes aériennes BT et HTA.
- Pré requis :** Maîtriser les différents moyens d'ascension et être habilité B1V et H1V a minima.
- Contenu :** Voir au verso.
- Durée :** 3 jours en continu (21 heures).
- Pédagogie :** La progression pédagogique s'appuie sur la présentation de la réglementation et des exercices d'application pour des opérations simples.
70% du temps est consacré à des travaux pratiques.
- Outils pédagogiques :** Salle de cours, vidéoprojecteur, écran.
Dossiers pédagogiques et techniques.
Réseaux aériens HTA et BT.
Outillages et matériels spécifiques agréés.
- Dotation du stagiaire :** Documents, vêtement et EPI nécessaires (**voir liste détaillée au verso**)
- Lieu :** PONT-DU-CHATEAU (63).

Une attestation de stage sera délivrée à l'issue de cette formation.

CONTENU DU STAGE

1 – THÉORIE

- Réglementation UTE C 18 510-1.
- Procédure d'accès aux ouvrages.
- Technologie des réseaux HTA et BT.
- Rappel des différentes étapes de consignation avec les documents associés.
- Rappel des différents moyens de traction pour la reprise des efforts, couplés aux principes d'haubanage.
- Rappel sur les notions de mécanique, les différents supports, leur implantation et leur orientation.

2 – TRAVAUX PRATIQUES

- Pose de haubans et de Gorse.
- Manchonnage sur ligne BT et HTA avec réalisation d'ancrage (*ancrage en HTA et réalisation d'attaches après remplacement d'isolateur d'alignement sur ligne BT*).
- Reprise d'efforts sur conducteurs BT nus et câbles torsadés.

Remarque : Une évaluation sur la connaissance des procédures et sur la pratique est réalisée lors des différentes mises en situation.

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Recueil UTE C 18 510-1 (recommandé).
- Titre d'habilitation électrique.
- Fournitures de bureau.

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail (couvrant les bras et les jambes, non propagateur de la flamme et ne comportant pas de pièces conductrices, CEI 61482-1-2 et EN ISO 14116).
- Vêtement de pluie.
- Paire de chaussures de sécurité et / ou bottes (NF EN ISO 20345).
- Casque d'électricien avec jugulaire (NF EN 397) et équipement de protection oculaire et faciale (NF EN 166).
- Paire de gants de manutention (*à la taille du stagiaire*).
- Paire de gants TST BT (*à la taille du stagiaire*).
- Paire de surgants en cuir à crispin (*à la taille du stagiaire*).
- Paire de gants de manœuvre HTA classe 2 (*à la taille du stagiaire*).
- Un harnais-ceinture ou un harnais de sécurité équipé, conforme aux normes en vigueur (longe de maintien au poste de travail, longe d'antichute équipée d'un absorbeur d'énergie, anneau de sangle 1,20 m pour création d'un point d'ancrage fiable, sacoche à outils).